

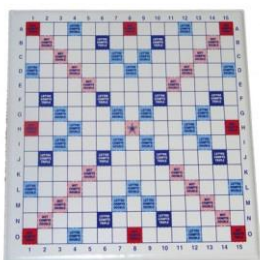


CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL PHASE 1

CENTRE DE GUJAN-MESTRAS

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2020

Partie 1 à 14h00
Partie 2 à 16h30



Salle des fêtes
1, Place Charles de Gaulle
33470 Gujan-Mestras

Droits d'inscription : 14 €

Virement sur le compte de « GM SCRABBLE » - IBAN : FR61 2004 1010 0119 1899 6J02 291 – BIC : PSSTFRPPBOR
ou
chèque à l'ordre de « GM SCRABBLE » à adresser à Patrick STOME, 41, allée de la biotte 33470 Gujan-Mestras

Portable : 06.81.14.20.34 - E-mail : gmscrabble@orange.fr ou patrick.stome@orange.fr

Cette phase est ouverte à tous les licenciés classés des séries 5, 6 et 7. Elle se déroule en deux parties prétiées jouées simultanément en une seule et même journée, dans tous les centres. Sont qualifiés pour la phase 2 : les P premiers joueurs du classement de la phase 1 : P étant le plus élevé des deux nombres, P1= 50% des joueurs ayant participé à ladite phase, et P2 = 50% de la participation moyenne sur celle-ci et les 3 précédentes de même niveau, avec toutefois un plafond à 60% des participants à la phase 1 concernée. Il n'y a pas de remplaçants.